

# La recherche prouve que les enfants réussissent mieux à l'école lorsque leurs familles participent à leur développement et à leur éducation.

**Dans le cas des enfants présentant un handicap, l'importance de la participation des parents est encore plus grande.**

Très souvent, les parents demeurent la seule ou la meilleure source d'information sur les points forts de leur enfant et de l'impact d'un handicap sur le développement ou la capacité d'apprentissage de leur enfant. La Loi sur l'éducation des personnes handicapées (IDEA) exige que les parents soient membres à part entière de l'équipe qui évalue les aptitudes de leur enfant et crée un Plan de services familiaux individualisé (IFSP) ou un Programme d'enseignement individualisé (IEP) pour répondre aux besoins uniques de leurs enfants.

Le Département de l'éducation de l'État du Maryland (MSDE), Division de l'éducation spécialisée/des services d'intervention précoce (DSE/EIS) contrôle et soutient les Programmes destinés aux tout-petits et nourrissons ainsi que les systèmes scolaires au niveau local. Il soutient également la pleine participation des familles à la planification des services d'intervention précoce et d'éducation spécialisée.

## Services de soutien familiaux destinés aux familles d'enfants avec handicap de la naissance à 21 ans

Le Maryland a des coordinateurs de services de soutien familiaux dans chaque juridiction pour aider les familles d'enfants avec handicap de la naissance à 21 ans. Un annuaire des services de soutien familiaux se trouve sur le web à [www.mdecgateway.org](http://www.mdecgateway.org). Pour toute assistance ou informations supplémentaires sur l'identification des enfants avec handicap, appelez-nous.

### Maryland State Department of Education

Division of Special Education/  
Early Intervention Services  
Family Services and Interagency Branch  
200 West Baltimore Street, 9ième étage  
Baltimore, Maryland 21201  
Appel gratuit 1-800-535-0182  
Télécopie 410-333-8165

**Nancy S. Grasmick**  
Surintendant des écoles de l'État

**James H. DeGraffenreid, Jr.**  
Président, Direction de l'enseignement de l'État

**Carol Ann Heath**  
Surintendant adjoint de l'État  
Division de l'éducation spécialisée /des services d'intervention précoce

**Martin O'Malley**, Gouverneur



07/09

Le Département de l'éducation de l'État du Maryland ne pratique aucune discrimination en fonction de l'âge, la couleur, l'handicap, le sexe, la situation de famille, l'origine ethnique ou nationale, la race, la religion, l'orientation sexuelle en ce qui concerne l'emploi et l'accès aux programmes. Pour tout renseignement relatif à la politique de l'État, veuillez contacter la Direction générale du respect de l'égalité et de la mise en conformité au 410-767-0246 (Messagerie vocale), 410-333-2226 (Télécopie) ou 410-333-6442 (TDD). Cette publication a été élaborée et produite par le Département de l'éducation de l'État du Maryland, Division de l'enseignement spécialisé/des services d'intervention précoce avec des fonds provenant de la subvention no H027A080035A, IDEA, Section B du Département de l'éducation des États-Unis, Bureau de l'enseignement spécialisé et des services de réhabilitation. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les vues du Département de l'éducation des États-Unis ou de tout autre organisme fédéral et ne doivent pas être considérés comme tel. Les informations sont libres de droits. Les lecteurs sont encouragés à copier et partager les informations contenues, il leur est toutefois demandé de bien vouloir en mentionner leur provenance, à savoir Département de l'éducation de l'État du Maryland, Division de l'éducation spécialisée/des services d'intervention précoce. Conformément à la loi sur les américains ayant des handicaps (ADA), ce document est disponible sur demande dans d'autres formats. Contactez la section inter-agences et des services familiaux au 410-767-0858 (Messagerie téléphonique), 410-333-1571 (Télécopie).

## La participation des parents à la planification de l'IFSP ou de l'IEP de leur enfant est primordiale !

- Souhaitez-vous obtenir des informations sur l'intervention précoce ou l'éducation spécialisée ?
- Désirez-vous bénéficier de soutien et de ressources à domicile ou en milieu scolaire pour votre enfant ayant un handicap ou un retard ?



**Appelez-nous !**  
**1-800-535-0182**

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION DE L'ÉTAT DU MARYLAND  
Division de l'éducation spécialisée/des services d'intervention précoce

## Réseau des coordinateurs de services de soutien familiaux du Maryland

Le Département de l'éducation de l'État du Maryland (MSDE), Division de l'éducation spécialisée/des services d'intervention précoce (DSE/EIS) dispose d'un réseau de coordinateurs de soutien familiaux qui aident les **parents d'enfants avec handicap** à participer pleinement à la planification des services d'éducation spécialisée et d'intervention précoce pour leurs enfants.

Pour les familles d'enfant depuis  
**La naissance à 3 ans**

**Coordinateurs des réseaux de soutien familiaux**

Pour les familles d'enfants de  
**3 à 5 ans**

**Coordinateurs de Partenaires préscolaires**

Pour les familles d'enfants de  
**3 à 21 ans**

**Coordinateurs de Partenaires pour réussir ensemble**

**Il existe des coordinateurs des services de soutien familiaux dans toutes les juridictions du Maryland pour :**

Répondre aux questions relatives aux services d'intervention précoce et d'éducation spécialisée • Aider à créer des liens entre familles • Fournir des ressources et prêter des documents provenant des bibliothèques • Organiser des formations pour les parents • Aider les groupes de soutien parentaux • Soutenir les familles à planifier les transitions • Aider de manière officieuse les parents à résoudre les problèmes provenant des systèmes d'intervention précoce et des systèmes scolaires locaux. • Fournir des informations sur le processus officiel au Maryland de résolution des conflits relatifs aux systèmes d'intervention précoce et aux systèmes scolaires locaux.

Les coordinateurs des services de soutien familiaux sont très heureux de pouvoir aider les familles d'enfants avec handicap. **Appelez-nous !**

## Coordinateurs de services de soutien familiaux

| Juridictions locales  | Réseau de soutien familial<br><i>De la naissance à 3 ans</i> | Partenaires préscolaires<br><i>De 3 à 5 ans</i> | Partenaires pour réussir ensemble<br><i>De 3 à 21 ans</i> |
|---|--|---|---|
| Comté d'Allegany  | 301-689-2407   | 301-689-2407                                    | 301-689-2407  |
| Anne Arundel County   | 410-222-6911   | 410-222-3805                                    | 410-222-3805  |
| Baltimore City  | 410-396-1666   | 410-396-8995                                    | 410-396-8995  |
| Comté de Baltimore  | 410-887-2169   | 410-887-5443                                    | 410-887-5443  |
| Comté de Calvert  | 410-535-7387   | 410-535-7387                                    | 410-535-7387  |
| Comté de Caroline   | 410-479-4204   | 410-479-4204                                    | 410-479-4204  |
| Comté de Carroll  | 410-876-4437   | 410-751-3955                                    | 410-751-3955  |
| Comté de Cecil  | 410-996-5637   | 410-996-5637                                    | 410-996-5637  |
| Comté de Charles  | 301-934-7456   | 301-934-7456                                    | 301-934-7456  |
| Comté de Dorchester   | 410-221-0837   | 410-221-0837                                    | 410-221-0837  |
| Comté de Frederick  | 301-600-1617   | 301-600-1617                                    | 240-236-8744  |
| Comté de Garrett  | 301-334-8119   | 301-334-8119                                    | 301-334-8935  |
| Comté d'Harford   | 410-638-3823   | 410-638-3823                                    | 410-273-5579  |
| Comté d'Howard  | 410-313-7161   | 410-313-7161                                    | 410-313-7161  |
| Comté de Kent   | 410-778-5708   | 410-778-5708                                    | 410-778-5708  |
| Comté de Montgomery   | 240-777-4809   | 240-777-4809                                    | 301-279-3100  |
| Comté de Prince George  | 301-883-7428   | 301-883-7428                                    | 301-431-5675  |
| Comté de Queen Anne   | 410-827-4629   | 410-827-4629                                    | 410-758-3693  |
| Comté de Somerset   | 410-651-9413   | 410-651-9413                                    | 410-651-9413  |
| Comté de St. Mary   | 301-475-4393   | 301-863-4069                                    | 301-863-4069  |
| Comté de Talbot   | 410-820-6940   | 410-820-6940                                    | 410-820-6940  |
| Comté de Washington   | 301-766-8221   | 301-766-8221                                    | 301-766-8221  |
| Comté de Wicomico   | 410-677-5250   | 410-677-5250                                    | 410-677-5250  |
| Comté de Worcester  | 410-632-5234   | 410-632-5234                                    | 410-632-5234  |
| <b>Au niveau de l'État</b>  |  |   |   |
| École du Maryland pour les aveugles   |  | 1-800-400-4519, poste : 489                     |   |
| École du Maryland pour les malentendants  |  | 410-480-4597                                    |   |
| Services de soutien familiaux du Département de l'éducation de l'État du Maryland<br><i>(y compris le soutien réservé aux familles de militaires et aux familles de jeunes détenus ou de jeunes en institutions de santé)</i> |  | 1-800-535-0182                                  |   |